

## **mazières-en-gâtine**

# **Le temps de la réflexion pour le CCAS**

**A**u conseil municipal du 4 novembre le maire Alain Clairand a tenu à communiquer sur l'inauguration du Mémorial « où environ 1.800 personnes se sont déplacées », a-t-il souligné.

### **Modifications des statuts de la communauté de communes du Pays Sud Gâtine.**

Vu les statuts actuels de la communauté de communes Pays Sud Gâtine, considérant le projet de fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec les communautés de communes de Gâtine Autize et Val d'Egray. Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, approuve le projet des statuts de la communauté de communes du Pays Sud Gâtine figurant en annexe avec effet

au 31 décembre 2016. Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera notifiée au préfet et au président de la communauté.

**Mise en place de Tipi (Titres payables sur internet) pour le paiement des salles.** Pour la location des salles. La mise en place se précise.

**Dissolution du CCAS (Centre communal d'action sociale).** La commune comptant moins de 1.500 habitants il lui est possible de gérer directement le CCAS. Le maire Alain Clairand a proposé un temps de réflexion avant de prendre ou pas la décision de dissoudre la forme juridique

actuelle du centre.

**Remerciement à la délégation polonaise.** La ville de Janow podlaski ville jumelée avec la commune a participé à l'inauguration du Mémorial le 29 octobre. Impliqués dans le projet Erasmus avec le collègue Roger Thabault de Mazières et celui d'Aivault, les élèves et leurs professeurs vont effectuer des échanges avec les Polonais en 201.

**Fête Halloween.** Quatre-vingt-huit enfants ont participé à une rencontre, déguisés. Les associations ont travaillé ensemble pour réaliser cette fête qui a rencontré un vrai succès selon le maire Alain Clairand.

